

Quédillac

Bulletin municipal n° 66 – Juillet 2022



Le CCAS



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SOMMAIRE



EDITO

La parole du Maire.....p. 3



ZOOM

Le CCAS..... p. 4-5



VIE MUNICIPALE

Budget communal 2022..... p. 6 à 8

Évolution de la taxe sur le foncier bâti.....p. 8

Pôle socio-culturel..... p. 8 à 9

Chemins de randonnées..... p. 9

Le désherbeur à eau chaude..... p. 10

Lotissement « Les Forges » p. 11



VIE COMMUNAUTAIRE

Fête du Jeu p. 12

Jeux Grignote..... p. 12

Atelier tablettes seniors p. 12

Habitat..... p. 12

Mômes d'Automne..... p. 12



VIE SCOLAIRE

École Saint-Joseph..... p. 13

OGECE..... p. 14

APEL..... p. 14



VIE ASSOCIATIVE

SEPQ p. 15

SEPQ section Gymnastique p. 15

SEPQ, section Cyclos p. 16

SEPQ, section Football p. 16

SEPQ, section Twirling.....p. 17

SEPQ, section Musique..... p. 18

Union pongiste Médréac-Quédillac p. 18

Dansons maintenant p. 19

Club de la rance p. 19

Association UNC..... p. 20

Dynamic club..... p. 20

Comité des fêtes p. 21

CSF, accueil de loisirs..... p. 21

RIPAME p. 21



VIE LOCALE

État civil..... p. 22

Résultats élections p. 22

Urbanisme p. 23

Trottinettes.....p. 23

Classes 0 et 1..... p. 24

Classes 2p. 25

Piscine.....p. 25

Forum des associationsp. 25

La croix de la Houllardière.....p. 26

Repas du CCAS.....p. 26

Journée du patrimoine..... p. 27

Calendrier des fêtes..... p. 27



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

LA PAROLE DU MAIRE

L'équipe d'élus chargée de la communication a opté, dans ce nouveau numéro du bulletin municipal, pour un coup de projecteur sur notre centre communal d'action sociale.

Les sollicitations de notre population auprès des services de la mairie dans le secteur du social sont régulières. L'action sociale, partagée entre la commune et le département, nécessite une attention toute particulière en ce moment quelque peu instable. Sortie de pandémie, hausse du coût de la vie en inadéquation avec le montant des salaires et des retraites dans de nombreux secteurs d'activité, sont sans doute des facteurs aggravants pour un bon nombre d'entre nous.

Services de proximité, la mairie et son centre communal d'action sociale essaient donc de répondre au mieux aux inquiétudes de nos concitoyens. Telle est notre mission de service public dans laquelle nous mettons toute notre énergie.

Parmi ces services de proximité également, vous avez sans doute constaté la fermeture du bar-tabac qui assurait aussi le relais postal. En accord avec les responsables de la poste, le service est transféré momentanément à Saint-Méen-le-Grand mais devrait renaître dans ce même commerce dès sa réouverture.

Le combat pour le maintien des commerces est permanent. Je remercie les propriétaires des commerces fermés qui actuellement s'affairent à chercher des repreneurs.

Les expériences du passé doivent nous y encourager et, tous ensemble, nous devons entretenir cette précieuse volonté de faire vivre notre chère commune.

Bel été et bonnes vacances à tous.



Le Maire, Hubert LORAND



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Le CCAS



Les membres du CCAS. Absente sur la photo, Françoise POILVET

Composition du CCAS

- 1 Président (Mr le Maire)
- 4 élus désignés par le Conseil municipal dont une responsable de l'animation du groupe : Carine PEILA-BINET, Lydie MÉAL, Alain MASSARD et Chrystèle BARBIER
- 4 représentants de la société civile : Lucienne MARBACH (Présidente ADMR), Jean-Yves BOSSARD (représentant le handicap), Marie-Annick ROSSELIN (représentant le club de la Rance) et Françoise POILVET (représentant la Confédération syndicale des familles (CSF))



Partenaires et subventions attribuées

- ADMR (Aide à domicile en milieu rural) = 892,50 €
- Groupe Solidarité Rencontre = 357 €
- Restos du Cœur = 100 €



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE



Les missions du CCAS

- Repas annuel des plus de 70 ans
- Colis de fin d'année pour les personnes âgées en absence de mobilité (à leur domicile, en Ehpad ou à l'hôpital)
- Étude de dossier de demande d'APA (allocation personnes âgées), ALS (allocation logement social) et AAH (allocation adulte handicapé) en consultation avec le CDAS
- Actions ponctuelles liées à un contexte particulier (échange téléphonique avec une personne isolée pendant le confinement / bon alimentaire ou carburant pour un besoin de courte durée etc.)
- Détection des personnes nécessiteuses dans la commune





ÉDITO



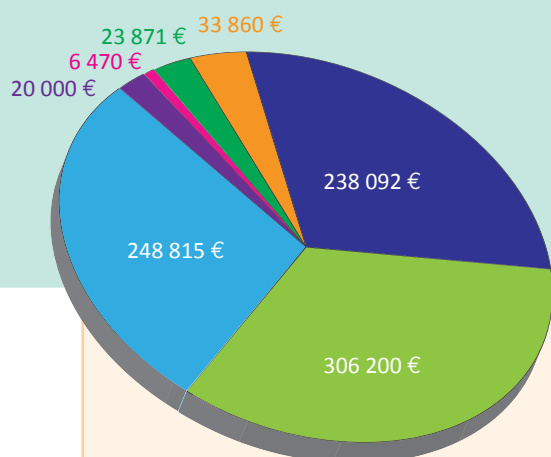
ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Budget communal 2022

Budget de fonctionnement : 877 308 €

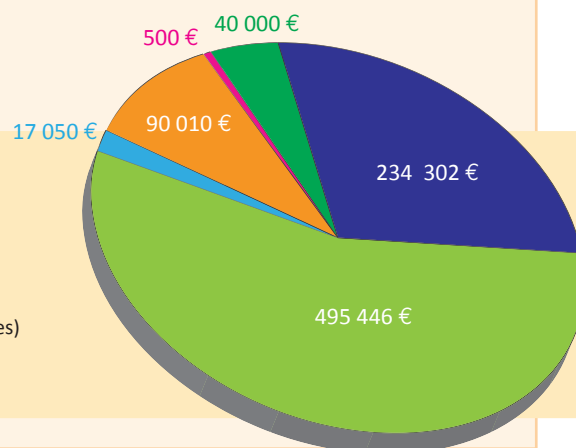
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 877 308 €



- Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, maintenance, télécommunications)
- Charges de personnel (traitements, charges patronales, cotisations diverses, prestations extérieures)
- Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, SDIS, subventions à l'école et aux associations)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Charges diverses (charges exceptionnelles, atténuation de produits, dépenses imprévues)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Financement de l'investissement (virement excédent & amortissement)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 877 308 €

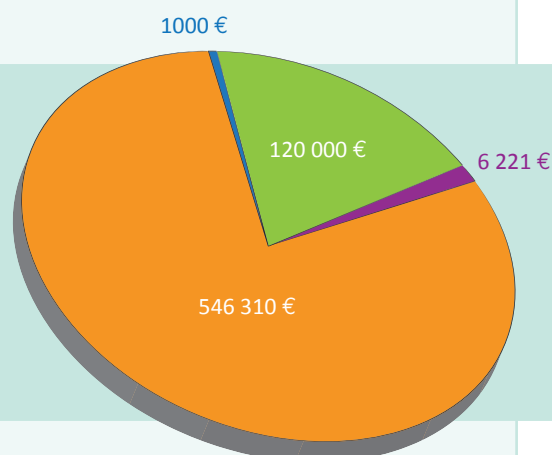
- Dotations et participations (versées par l'État, le Département et les Collectivités territoriales)
- Impôts et taxes (fiscalité locale, autres dotations, taxe sur pylônes, droits de mutation)
- Produits des services, du domaine
- Autres produits de gestion courante (loyers perçus sur bâtiments communaux, location de salles)
- Atténuation de charges
- Excédent de fonctionnement reporté



Budget d'investissement : 673 531 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 673 531 €

- Dépenses imprévues
- Remboursement d'emprunts - capital
- Cautions
- Opérations & Programmes (cf tableau ci-dessous)



Détail opérations & programmes : 546 310 €

059 - Terrains de football	40 000 €	118 - Ateliers techniques	30 000 €
079 - Matériel - mobilier mairie	8 000 €	120 - Commerce	80 000 €
090 - Salle polyvalente	170 000 €	124 - Cimetière communal	4 000 €
095 - Signalisation lieux-dits	5 000 €	126 - Matériel espaces verts	17 326 €
104 - Aménagement centre-bourg	45 000 €	137 - Travaux de voirie en agglomération	5 000 €
108 - Salles de réunion	6 484 €	141 - Abri de bus	500 €
110 - Logement communal (M.A.M)	80 000 €	146 - Equipement socio-culturel	25 000 €
114 - Cantine	30 000 €		



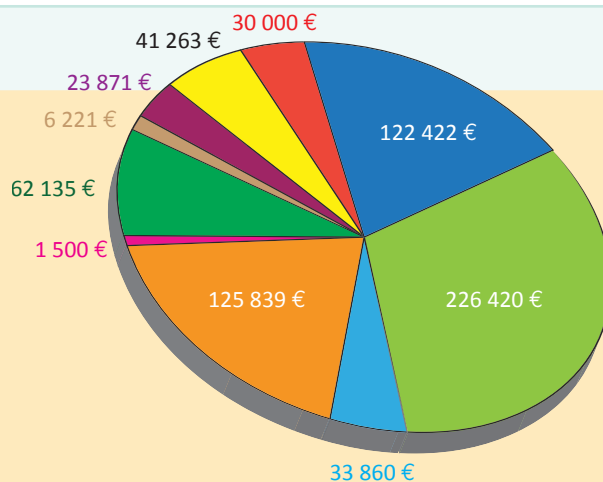
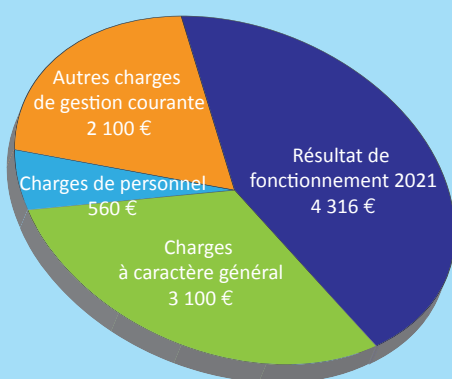
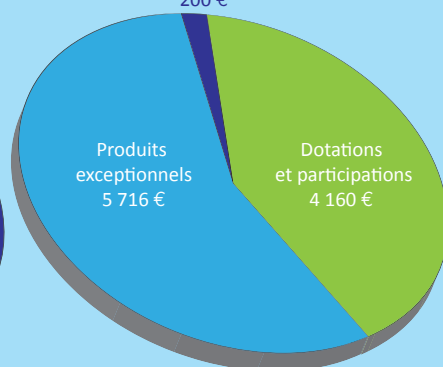
ÉDITO



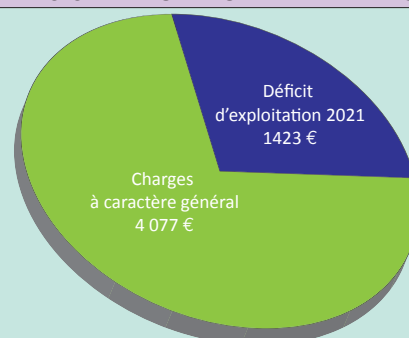
ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE**Budget d'investissement (suite)****RECETTES D'INVESTISSEMENT : 673 531 €**

- Excédent de fonctionnement 2021
- Excédent d'investissement 2021
- Virement de la section de fonctionnement
- F.C.T.V.A
- Taxe d'aménagement
- Emprunt
- Dépôts et cautionnements reçus
- Amortissement des immobilisations
- Salle polyvalente - Subvention DETR
- Commerce - EPCI - Dernier commerce

**BUDGET « C.C.A.S. » Centre Communal d'Action Sociale****DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 10 076 €**Produits des services du domaine
200 €**RECETTES DE FONCTIONNEMENT 10 076 €****BUDGET « S.P.A.N.C »**

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DÉPENSES D'EXPLOITATION 5 500 €**RECETTES D'EXPLOITATION 5 500 €**Produits des services
(redevances d'assainissement non collectif)**BUDGET « ASSAINISSEMENT »**

DÉPENSES D'EXPLOITATION	67 853 €
Charges à caractère général	18 700 €
<i>(eau, énergie, location, études, frais de télécommunication)</i>	
Charges financières <i>(intérêts d'emprunt)</i>	2 000 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	29 086 €
Virement à la section d'investissement	18 067 €
RECETTES D'EXPLOITATION	67 853 €
Produits des services	60 000 €
<i>(taxes et redevances, redevances d'assainissement)</i>	
Amortissement de subventions	7 853 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	128 018 €
Dépenses imprévues	1 000 €
Opérations d'équipement <i>(lagune, réseaux)</i>	87 165 €
Remboursement emprunt - capital	32 000 €
Amortissement de subventions	7 853 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	128 018 €
Excédent d'exploitation 2021	41 426 €
Excédent d'investissement 2021	39 439 €
Virement de la section de fonctionnement	18 067 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	29 086 €

BUDGET LOTISSEMENT « LES FORGES »

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	758 291 €
Charges à caractère général <i>(travaux)</i>	541 226 €
Charges financières	200 €
Opérations d'ordre <i>(stock & frais accessoires)</i>	216 855 €
Charges diverses <i>(centimes de TVA)</i>	10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	758 291 €
Excédent de fonctionnement 2021	168 148 €
Vente de terrains	353 728 €
Opérations d'ordre <i>(stock & frais accessoires)</i>	236 405 €
Produits divers de gestion courante <i>(centimes de TVA)</i>	10 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	336 918 €
Déficit de fonctionnement 2021	29 513 €
Emprunt /cautions	71 000 €
Op. d'ordres de transferts entre sections <i>(stock)</i>	236 405 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	336 918 €
Emprunt/cautions	120 063 €
Op. d'ordres de transferts entre sections <i>(stock)</i>	216 855 €



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE**SUBVENTIONS 2022**

ASSOCIATIONS LOCALES	32 500,00 €
S.E.P.Q	4 050,00 €
CSF - Centre aéré	23 000,00 €
CSF - Sorties ados	600,00 €
Comité des fêtes	3 200,00 €
UPMQ	550,00 €
U.N.C	300,00 €
Dynamic Club	800,00 €
DIVERS	652,51 €
AMR35	106,00 €
AMF 35	496,51 €
Pêcheurs de Haute-Rance	50,00 €

SECTEUR ÉDUCATIF PROFESSIONNEL (50 €/apprenti)	50,00 €
Institut Médico-Educatif les Ajoncs d'Or - Montfort/Meu	50,00 €
ÉCOLE	128 645,00 €
OGEC - Contrat d'association	105 145,00 €
OGEC - Cantine	11 550,00 €
OGEC - Garderie	1 500,00 €
OGEC - Accompagnement des enfants (tps du midi)	8 800,00 €
APEL - Sorties pédagogiques	1 650,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	161 847,51 €

Évolution de la taxe sur le foncier bâti

Pour rappel, le législateur a décidé la disparition de la taxe d'habitation. Si, pour les communes, le montant des recettes fiscales liées au produit de cette taxe a bien été compensé par l'État (bien que figé), le Conseil Municipal a perdu le pouvoir de faire évoluer cette recette par le choix du taux et ainsi participer à l'équilibre des budgets de la commune si besoin. Les difficultés de maîtriser les dépenses que nous connaissons tous actuellement, associées à une baisse des dotations de l'État pour notre commune ont amené les élus à réfléchir à l'effort fiscal auprès de nos contribuables. Ce dernier, jugé insuffisant en ce qui nous concerne par les pouvoirs publics, nous pénalise dans nos dotations d'État et, en particulier, la dotation de solidarité rurale que nous avons vu baisser de 20 000 € ces 2 dernières années.

Le taux de notre taxe sur le foncier bâti, seul levier qui reste aux communes désormais, était, selon la volonté des élus, resté très bas, à savoir 32,98 %, sur une échelle allant de 32 à 42 % pour les communes du secteur géographique de notre communauté de communes.

Le conseil municipal, réuni à la date du 24 février 2022, a donc voté à l'unanimité une actualisation de ce taux de foncier bâti, le fixant à 36 %, ce qui va représenter une augmentation d'impôt d'environ 60 € par an pour un foyer fiscal disposant d'une base locative de 2 000 €. En toute transparence, nous avons souhaité vous en informer par anticipation de la réception de votre appel d'impôts et surtout, vous fournir les arguments ayant motivé notre décision.

Cette hausse sera accompagnée d'une autre évolution sur votre feuille d'impôts, mais celle-ci n'est pas de la responsabilité de vos élus. En effet, elle est issue des services fiscaux (État) qui ont décidé d'augmenter les bases locatives de 3,4 % pour 2022. Pour rappel, les taux d'imposition n'ont pas évolué dans la commune depuis 2015, d'où la nécessité d'actualisation en réponse aux investissements qui ont permis à chacun d'entre vous de bénéficier de nouveaux services à la population et, nous l'espérons, d'un cadre de vie apprécié de tous.

Pôle socio-culturel

L'équipe de la médiathèque s'est installée dans le pôle socio-culturel depuis déjà un an et a eu l'occasion d'expérimenter différentes activités et animations qui vont devenir des RDV réguliers : la dictée animée par Joseph VERGER, l'atelier d'écriture « Jeux de mots » proposé par Marie-Christine LEMAÎTRE et l'atelier couture avec Lucienne MARBACH.



La dictée accessible à tous.

Toute l'année, différentes expositions ont pu être présentées dans le bâtiment : « Bien dans leur genre » sur les stéréotypes de genre, « La Fouée des charbonniers », accompagnée d'une médiation de Guy LARCHER auprès des scolaires, ou encore « Bretagne 2 870 », une exposition de dessins imaginant l'environnement de la péninsule dans presque 1 000 ans.

Durant l'année, les classes étaient accueillies toutes les 3 semaines, pour une lecture et/ou une médiation culturelle ainsi que du prêt de livres. Un spectacle a été offert pour les Cycle 1, « Hubert, un loup en hiver » de la compagnie Blablaba et Tralala, qui a eu lieu en février dans le petit auditorium de la médiathèque et qui a conquis les enfants et les accompagnateurs !

La « Faites » des voisins de Jaona a aussi rassemblé le public de la médiathèque le dimanche 15 mai, pour un moment de transmission, de musique et de nostalgie.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Les bénévoles, accompagnés de volontaires prêts à partager leur savoir-faire, ont aussi organisé un atelier cordage à l'ancienne, fabrication de boucles d'oreilles, troc de plantes et jeux de société. L'équipe est toujours à la recherche de personnes intéressées pour nous aider dans l'animation de ces ateliers et proposer des activités différentes à toutes et à tous ! L'idée est de faire découvrir de nouvelles activités aux uns et aux autres et de prendre du plaisir dans ce partage. Contactez-nous pour participer à ces RDV du vendredi !

Nous vous donnons rendez-vous lors du forum des associations le vendredi 2 septembre : nous sommes toujours à la recherche de personnes dynamiques et volontaires pour nous rejoindre !

HORAIRES

Mardi 16h30-18h30 - Mercredi 10h30-12h et 14h-18h30

Vendredi 16h30-20h - Samedi 10h30-12h30

Le pôle socio-culturel sera fermé
durant la période estivale du 9 au 30 août.



Spectacle Hubert un loup en hiver

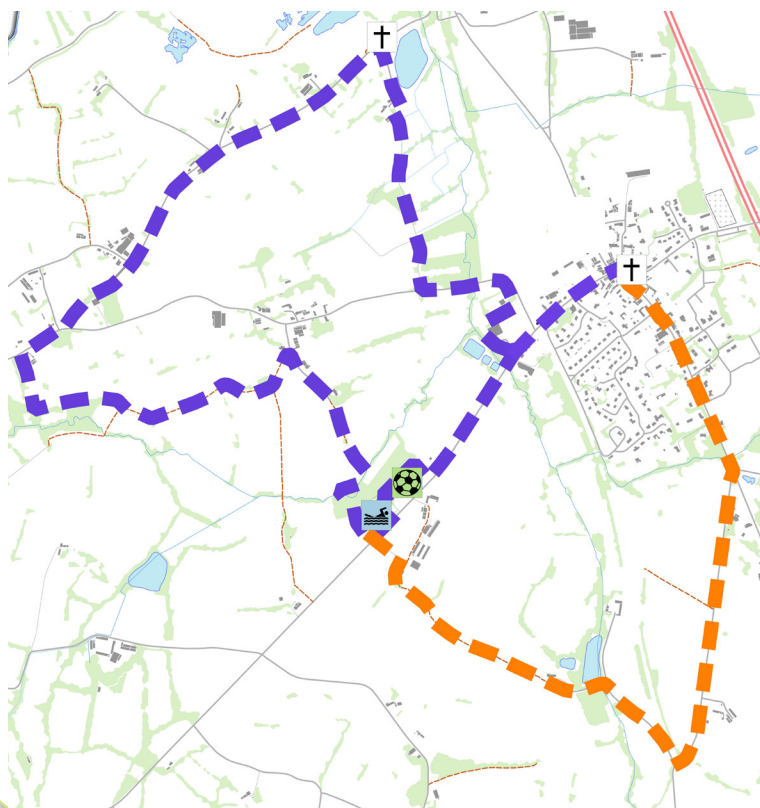
Rappel : Lisa propose des ateliers numériques, ordinateurs ou tablettes, le vendredi soir et le samedi matin à la médiathèque. Plus de renseignements à ce sujet par mail espaceculturel@quedillac.fr ou par téléphone 02 99 06 22 53 ou directement sur place : le café et le thé sont en libre-service, tout comme la lecture du quotidien Ouest France ou de l'Hebdo d'Armor !



« Faites », conte humaniste et musical de Jaona

Chemin de randonnées

Récemment un nouveau tronçon a été ouvert. Depuis quelque temps déjà, il était dans les cartons, mais pour devenir praticable, il lui fallait bénéficier de quelques aménagements. Ce qui vient d'être fait avec le concours de bénévoles et des agents du service technique.



Ce nouveau tronçon relie le village du Clos Hue à celui de la Morandais et donc aussi la route Quédillac-Saint-Méen à celle de Le Crouais. Intéressant pour concevoir une agréable sortie pédestre, en combinant éventuellement avec le circuit du vallon de l'Osier : la Villée, la Gaudichais, la Gérardais, le Champ-Long, le Clos Hue, la Morandais... Après la Morandais, poursuivre jusqu'au passage à niveau de la Ville Rigourd et là, prendre à gauche ou à droite, en fonction de l'état des jambes et des forces qui restent...

Belle promenade à tous les randonneurs !



De la Morandais au Clos Hue



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Le désherbeur à eau chaude

A la recherche de solutions de substitution au désherbage chimique, les élus ont opté pour ce nouveau procédé dans l'espoir de la preuve de son efficacité.

Son concepteur admet volontiers que cette efficacité ne peut pas être immédiate mais seulement après plusieurs passages réguliers (eau à 120°).

Le coût de l'investissement étant trop important pour notre commune, il a été fait le choix d'une mutualisation entre 4 communes : Irodouër - Médréac - Saint-Uniac et Quedillac. Le projet a été étudié à l'échelon de la Communauté de communes qui dispose d'un schéma de mutualisation et qui a accepté la prise en charge de l'investissement de départ, à savoir environ 75 000 € pour 2 machines affectées ensuite aux deux groupes constitués.

Le remboursement par les communes utilisatrices est prévu sur 5 années au prorata de l'importance de chacune d'elles. Pour notre commune, cela représente un coût annuel de



1753 € pour une mise à disposition d'une semaine par mois, ce qui permet ce passage régulier nécessaire à la neutralisation des plantes indésirables. L'appareil est aussi doté d'une pompe haute pression à eau chaude pour le nettoyage des surfaces ou autres matériels.

Un autre objectif a été aussi pris en compte par le conseil municipal, à savoir « soulager les agents d'un désherbage manuel systématique » qui atteint vite ses limites, donc un message adressé au personnel technique pour leur faciliter la tâche et les encourager dans leur mission de service public.

Dans le choix aussi des élus pour ce système, l'opportunité de disposer d'une ressource en eau au lieu-dit « Fontelin » qui permet de réduire les coûts de fonctionnement en utilisant une source naturelle.





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Lotissement Les Forges

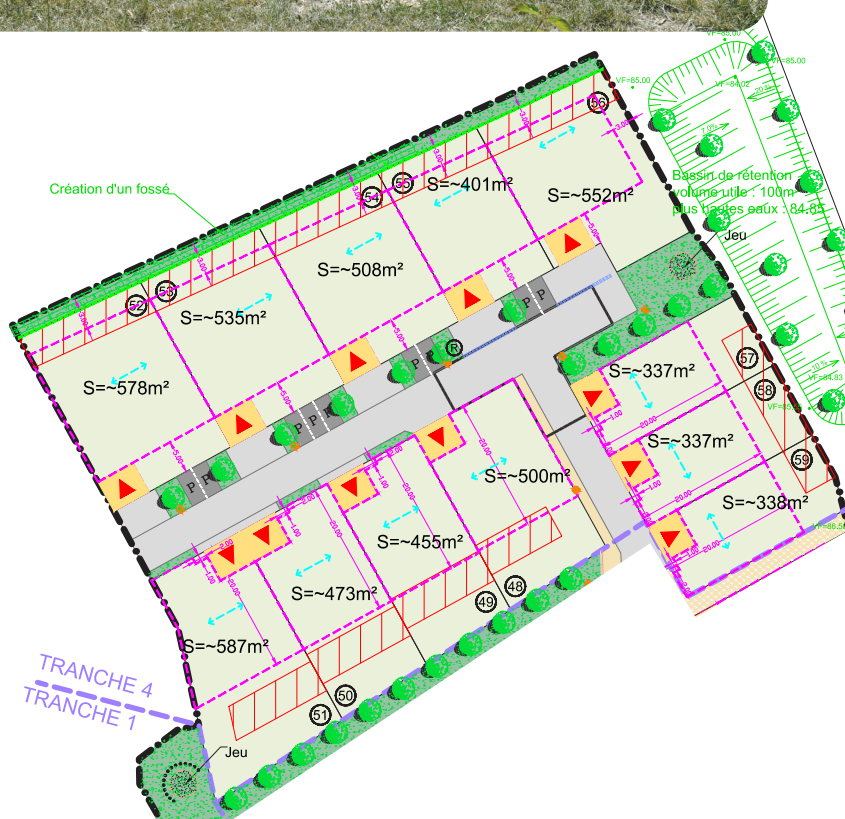
Pour rappel, le lotissement communal des Forges comprend 60 lots de terrains à bâtir répartis en 4 tranches. Le début des travaux de viabilisation date de 2012, donc 10 ans déjà. Si les réservations étaient assez timides les premières années, elles se sont particulièrement accélérées en seconde partie pour atteindre un rythme jamais connu pendant les années pandémie. Pour preuve, il a fallu seulement 6 mois en 2021 pour commercialiser les 14 lots de la tranche 3. Record.. !

L'attractivité de notre commune ne semble plus à démontrer en matière d'habitat. Sa situation géographique, associée aux moyens de transport en pleine évolution, notamment collectifs, séduit de plus en plus une population qui cherche à s'éloigner quelque peu des grands centres à forte densité.



Les 3 premières tranches, à savoir 47 lots, ont trouvé acquéreurs. La 4^e verra ses travaux de viabilisation démarrer dans le dernier trimestre 2022 pour une commercialisation début 2023. Les travaux de la tranche 2 sont au stade de la finition pour le lot espace vert et ceux de la tranche 3 attendent l'avancement des constructions en cours pour envisager les dernières interventions.

Face à l'incertitude des coûts de viabilisation, les élus ont été contraints d'augmenter le prix de vente de la future tranche 4 qui évolue de 72 à 74 € le m².



Tranche 4

12 lots de 337 m² à 587 m².



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Fête du Jeu

La médiathèque et l'accueil de loisirs ont collaboré sur la Fête du Jeu, organisée par la CCSMM, pour proposer une journée dédiée aux jeux surdimensionnés le mercredi 18 mai.



Jeux grignote

RDV cet été pour les Jeux Grignote sur le territoire de la communauté de communes !

- Mercredi 20/07 à la médiathèque de Landujan
- Mercredi 27/07 au pôle socio-culturel de Quédillac
- Mercredi 17/08 à la salle polyvalente de Saint-Malon
- Mercredi 24/08 à la médiathèque de Saint-Pern



Habitat

Bénéficiez d'aides de la communauté de communes selon votre projet

AIDES A L'ACCESSION

Les particuliers peuvent bénéficier d'une aide à l'accession pour l'acquisition de leur résidence principale :

- Une aide de 2 000 € à 8 000 € pour l'achat de biens anciens en centre-bourg dans un objectif de favoriser la revitalisation des bourgs ;
- Une aide de 1 500 € à 3 000 € pour l'achat de biens anciens en campagne ;
- Une aide de 3 000 € ou 4 500 € pour l'achat d'un terrain pour un projet de construction neuve.

Pour bénéficier de ces aides, des critères liés au bien (prix, superficie...) et aux futurs acquéreurs (1^{er} achat, plafonds de ressources...) sont à respecter.

AIDE à la MISE AUX NORMES

de votre SYSTEME d'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les particuliers aux revenus modestes peuvent bénéficier d'une aide pour mettre aux normes leur système d'assainissement non collectif qui serait obsolète. Il faut réaliser un minimum de travaux de 2500 € HT, l'aide sera de 30% du montant des travaux HT plafonné à 2 400 € par dossier. L'aide est sous condition de revenus.

La demande de subvention doit être faite avant le début des travaux.

Pratique

Pour tout renseignement sur ces aides, contactez le service habitat de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban au 02 99 06 54 92 ou habitat@stmeen-montauban.fr



Atelier tablettes seniors

- 24/09 : initiation
- 22/10 : passer le contrôle technique de sa tablette
- 19/11 : coup d'pouce
- 17/12 : découvrez Canva

Contactez Lisa au 02 99 06 22 53
ou espaceculturel@quedillac.fr

Mômes d'automne

Cette année, le festival culturel dédié aux enfants aura lieu du **mercredi 19/10 au mercredi 26/10**.

La programmation contiendra 8 spectacles, qui seront bientôt annoncés... !

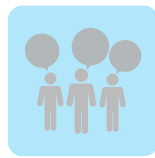
Retrouvez prochainement les flyers des ateliers tablettes pour les seniors ainsi que la programmation des Histoires en balade (Bébés Lecteurs et Heure du Conte) au pôle socio-culturel !



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

École

UNE ANNÉE RICHE EN ANIMATION !



Après deux années perturbées par les protocoles et restrictions sanitaires, toute l'équipe éducative a mis les bouchées doubles pour offrir à nos élèves des animations vivantes et attrayantes.

La semaine du cirque

Après un report en 2019 puis un autre en 2020, notre semaine du cirque s'est finalement déroulée du 27 septembre au 1^{er} octobre. Le cirque Gervais Kisling a planté son chapiteau et nous a proposé ses animations. Tous les enfants de l'école s'y sont exercés tous les jours pour présenter leur spectacle le vendredi soir.

La classe de neige

Jusqu'à la veille du départ la menace a pesé sur nous : « peut-on partir ou faut-il annuler la classe de neige ? » Finalement, les enfants de CE2, CM1 et CM2 sont partis du 16 au 22 janvier. La semaine s'est déroulée à Arreau, dans les Pyrénées. Au programme: ski l'après-midi, sortie raquettes, visite de la centrale hydroélectrique de St Lary, de la chèvrerie de Gouaux et demi-journée au centre Balnéo de Loudenvielle.



Action « Savoir rouler à vélo »

Pour accompagner le développement et la pratique du vélo en toute sécurité, nous avons remis en place cette année l'animation intitulée « savoir rouler à vélo ».

Concrètement, des animateurs habilités du vélo Club Mévennaise et du Sporting Club Mévennaise sont venus encadrer des ateliers de conduite à vélo pour nos CM2. Sur cette fin d'année scolaire, chaque enfant de CM2 a bénéficié de 6 séances de pratique du vélo. Les premières séances se sont déroulées en circuit fermé autour de la salle polyvalente. Lors des dernières séances, un déplacement organisé sur la voie publique a permis aux enfants de s'initier aux règles de sécurité en situation réelle. L'action se ponctue par une sortie « pique-nique et vélo » à l'étang de la Villée.

Le projet culturel avec le TNB

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec le Théâtre National de Bretagne, l'école vient de conduire un projet intitulé « A la découverte de l'autre ».

En décembre, les enfants de la grande section au CM2 ont assisté à Rennes au spectacle « Trois hommes verts » de Valérie MRÉJEN.

De mars à juin, 42 heures d'animation ont été réalisées en classe de cycle 3 par différents artistes : couturiers, danseurs du Cercle Celtique de Rennes et du Marching Band Project de Baltimore (ateliers découverte de la musique bretonne, du marching band américain et création de costumes).

Une journée en juin (au FRAC) a permis de découvrir ces deux groupes en prestation, et de les rencontrer avant que les élèves ne fassent à leur tour leur parade costumée et dansée le jour de la kermesse.

APRÈS 26 ANNÉES PASSÉES À L'ÉCOLE

C'est en 1996 que je suis arrivé à l'école de Quédillac. L'école comptait alors quatre classes, moins de 80 élèves et utilisait les locaux de la Communauté des Sœurs pour sa garderie, sa maternelle et sa cantine. Depuis, l'école a bien changé ! Sous la direction de Christine Bougault puis sous la mienne, le logement de fonction a été libéré et la totalité de l'école actuelle a été construite ou restaurée pour offrir des classes et mieux accueillir nos élèves.

C'est avec émotion que je quitte l'école, après 26 ans d'enseignement et 16 ans de direction. Je remercie vivement mes collègues (enseignants, AESH et agents de service), les élèves et anciens élèves (oui, oui, un instituteur se rappelle très bien chacun de ses élèves, même 26 ans plus tard !), les parents, les membres de l'OGEC et de l'APEL, les membres de la paroisse, de la municipalité, et toutes les personnes avec qui j'ai régulièrement échangé et travaillé.

Un nouveau chef d'établissement est nommé : Samuel Bouchet. Je lui souhaite beaucoup d'épanouissement et de réussite dans cette fonction parfois délicate mais très intéressante.

Fabien Millardet



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

OGEC de l'école Saint-Joseph

Conseil d'administration :

Christophe CRESPEL, président ; Blandine REGEARD, vice-présidente ; Jean-Jacques POUZET, secrétaire ; Agnès PETIT, trésorière ; Isabelle MASSARD, trésorière-adjointe. Autres membres : Jean-Paul LEVREL, Patrice JASLET, Virginie THEBAUD, Séverine THEAUD.

L'OGEC en lien avec le chef d'établissement assure trois types de responsabilité :

- Une responsabilité juridique
- Une responsabilité sociale
- Une responsabilité économique et financière

Ces trois domaines concourent à favoriser, au quotidien, les conditions d'encadrement et d'enseignement pour les enfants.

Toujours à la recherche de nouvelles forces vives, vous serez les bienvenus dans notre équipe.

Cette fin d'année scolaire est marquée par le départ de Fabien MILLARDET et l'arrivée de Samuel BOUCHET au poste de Directeur.

Fabien est arrivé à l'école de Quédillac en 1996. D'abord comme professeur puis ensuite en prenant la direction à la suite de Christine BOUGAULT en 2006.

Rester 16 ans sur une même école, c'est plutôt rare ! Selon Fabien, il est resté si longtemps, parce qu'il a trouvé des équipes de collègues, de l'APEL et de l'OGEC à la fois agréables et actives.

Quédillac restera l'école où il aura fait la plus grande partie de sa carrière et de loin. Il a souhaité prendre du recul par rapport à la fonction de Directeur. **C'est une fonction qui exige des compétences transversales :**

• D'ordre pédagogique

Car il revient au directeur d'école, dans le cadre du projet d'établissement, d'assurer la coordination nécessaire entre les professeurs, d'animer l'équipe pédagogique et de veiller au bon déroulement des enseignements. Il est aussi membre de l'équipe éducative. Ces attributions requièrent des compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage.

• Relatives au fonctionnement de l'école

Car il revient au directeur de veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.

• Relationnelles avec les parents et les partenaires de l'école

Car le directeur est l'interlocuteur de l'école avec tous les acteurs. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élèves et avec l'ensemble des partenaires. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents.

Nous avons vraiment apprécié travailler avec Fabien pendant ces longues années et respectons sa décision de quitter notre école. Nous lui souhaitons bonne continuation dans son métier d'enseignant. Il sera toujours le bienvenu à l'école. Merci pour le travail accompli.

Nous accueillons à présent Samuel BOUCHET, professeur à l'école Notre-Dame de Saint-Grégoire. Après quelques remplacements de direction, Samuel nous rejoint pour tracer une nouvelle histoire à l'école au poste de Directeur.

Toutes les équipes seront à ses côtés pour poursuivre sur cette même dynamique positive et constructive autour des futurs projets, mais aussi et surtout pour permettre à tous nos enfants épanouissement et réussite.

Christophe CRESPEL, Président de l'OGEC

APEL de l'école Saint-Joseph

Pourquoi s'investir dans l'association de l'école

- C'est un super-moyen pour s'intégrer dans notre école et dans notre commune, créer votre réseau de parents.
- L'association permet un lien entre les parents, c'est super-utile pour résoudre un maximum de petits ou grands soucis liés à l'école ou juste à la vie de vos enfants.
- Vous participez à l'organisation de nos actions pour permettre le financement des sorties scolaires ou les investissements matériels pour nos enfants. Chacun apporte un peu de son temps de son savoir-faire. A plusieurs, on est plus forts, on a plus de bonnes idées.
- Vos enfants seront hyper, super-fiers que maman ou papa participe à la vie de l'école. Et ça, ça fait grimper votre note de super-parents.
- Si vous êtes de tempérament curieux, foncez. Vous ne serez pas déçus. Vous pourrez voir l'envers du décor, participer à la vie de l'école et faire avancer les projets en collaboration avec la direction, l'équipe enseignante et l'OGEC.
- Vous passez de super-moments lors des événements organisés par l'association. Oui, je vous assure, on se marre bien !!!

RDV pour notre collecte de ferrailles le samedi 9 Juillet à l'école.

Toute l'équipe de L'APEL vous souhaite un bel été et de belles vacances !

On se retrouve le Dimanche 18 Septembre pour notre randonnée du P'tit Ecolier.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SEPQ

L'Assemblée Générale de la SEPQ s'est déroulée le 4 mai sous la présidence de Lydie MÉAL, le secrétariat étant assuré par Sylvie CRESPEL. Vingt membres étaient présents ou représentés sur un total de 23. Le bilan moral de l'association est présenté par la présidente. Chaque section a présenté à tour de rôle son bilan financier de l'année 2021. Le bilan global est déficitaire vu le manque de manifestations en 2021. Lors du renouvellement du tiers sortant, 3 membres étaient sortants : Pierrick LOCHET, Isabelle LEVREL et Gilbert GUÉRIN. Ils sont tous les 3 réélus. Lydie MÉAL, présidente, en accord avec le bureau, souhaite remercier Marie-Odile BARBIER qui a quitté le bureau en septembre 2021. Elle a été membre et très dévouée depuis de nombreuses années et a été vice-présidente de la SEPQ depuis 2003. Une fleur lui a été remise sous les applaudissements de l'assemblée.



Lydie MÉAL et Marie-Odile BARBIER

Composition du bureau : Lydie MÉAL, présidente ; Fabien THÉAUD, 1^{er} vice-président ; Patricia HERPE, 2^e vice-présidente ; Jean-Pierre LEVREL, trésorier ; Christophe ÉBALARD, trésorier-adjoint ; Sylvie CRESPEL, secrétaire ; Pierrick LOCHET, secrétaire-adjoint.

SEPQ, section Gym

Nous sommes satisfaites de cette saison qui a compté 105 adhérents sur les différents cours proposés par Lucie : gym tonique, Pilates, Zumba, gym douce, et fitness zumba pour les enfants de 6 à 11 ans. Il est important de rappeler qu'il est possible de s'inscrire à tout moment de la saison, le prix de la licence étant adapté.

Durant cette période, nous avons mené les actions suivantes :

- Remise de tee-shirts gratuits aux licenciés
- Vente de Gavottes dont les bénéfices ont servi à l'achat de matériel
- GV Athlon pour les enfants de 6 à 11 ans. Les jeunes licenciés ont pu inviter en juin des copains et copines, afin de leur faire découvrir la gym, le fitness et la zumba,
- Nous avons proposé aux licenciés une journée à Ploërmel, organisée par le Comité Régional EPGV Bretagne, qui a permis de découvrir de nouvelles activités tout au long de la journée, dont le BungyPump
- Pour clôturer la saison, Lucie a organisé un gala avec les jeunes ; les parents ont pu apprécier le travail effectué durant l'année. En fin de saison, la section a offert un pot à la fin de chaque cours, ce qui a permis de partager un moment convivial.



Groupe zumba et fitness



Groupe gym tonique et pilates

Nous vous donnons rendez-vous le **2 septembre prochain à l'occasion du Forum des Associations**, afin de prendre vos inscriptions pour la rentrée qui aura lieu le **mardi 13 septembre** ; nous vous espérons nombreux ! Deux cours de découverte vous sont offerts, n'hésitez pas à venir essayer, l'ambiance est chaleureuse et dynamique, grâce à notre animatrice Lucie.

Contact :

Nathalie BRIAND : 06 80 63 39 55
- Huguette CHESNEL 06 37 89 44 15 -
gymquedillac@yahoo.fr



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SEPM, section Cyclos

222 cyclos ont participé à notre randonnée annuelle les 30 avril et 1^{er} mai. 21 non-licenciés ont effectué le petit circuit de 40 kms et ont apprécié l'ambiance et le parcours-découverte.

5 cyclos ont participé au séjour du CODEP 35 qui avait lieu à Cambo-les-Bains (64).

Alain et Daniel ont prolongé le séjour pour tester leur capacité en montagne : col du Soulor 1474 mètres, col de Tramassel-Hautacam 1635 mètres.

Félicitations et bravo.

Le club compte 47 adhérents. Si vous pratiquez le vélo, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Pierrick LOCHET, 06 43 59 69 03.



SEPM, section Football

Séniors :

Après 2 saisons sportives écourtées et même arrêtées, cette saison s'est déroulée sans interruption.

L'équipe A a donc fait sa première saison entière en Régional 3 et se place 3^e du classement derrière Betton et Rennes Beaugard. C'est un résultat plus que satisfaisant pour un club et une ville comme la nôtre ; c'est même une fierté !

L'équipe B, également première saison entière en D2 (District 2). Elle termine 6^e, place très honorable.

L'équipe C, elle, en D3 (District 3), malheureusement termine 9^e sur 10 et devra descendre en D4 (District 4). Voyons là une opportunité de reprendre confiance.

Le plaisir de jouer ensemble et la bonne ambiance dans le club permettent une bonne cohésion et un beau spectacle pour nos supporters toujours aussi nombreux.

Ecole de foot :

De U6 à U9, en entente avec Médréac, les jeunes se retrouvent le samedi en plateau en alternant matchs et jeu sans compétition. Quédillac a organisé 2 plateaux U9 accueillant ainsi à chaque fois une soixantaine d'enfants.

Nos joueurs U11 ont, quant à eux, évolué avec Médréac, les U13 jouaient en secteur 1 du Pays de Brocéliande. Ils terminent 2^e/6 derrière Bédée. Le Club souhaite retrouver un effectif et lance un appel à tous les jeunes, garçons et filles, né(e)s entre 2010 et 2017 (inclus).

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Samuel BARBIER au 06 30 32 67 42.

Tu aimes le **Football** ?

Tu as déjà joué ou Tu as envie d'essayer de jouer au **Football** ?



Alors n'hésite pas !

Garçon ou Fille, si tu es né(e) entre 2010 et 2017 (inclus), viens jouer au foot à L'école de foot de Quédillac.

Dis à tes parents de contacter Samuel Barbier au 06 30 32 67 42.



Pour vous inscrire, venez nous retrouver lors du Forum des associations le 2 septembre 2022, à la salle polyvalente de Quédillac.

Festivités :

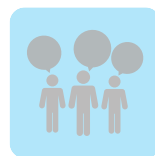
Après 2 ans d'inactivités festives, nous avons enfin pu organiser notre choucroute et notre tournoi. Ce furent 2 beaux moments de convivialité. *Merci à toutes les personnes qui y ont participé.*



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SEPQ, section Twirling

Cette année la section Twirling de la SEP Quédillac a enfin pu retrouver le chemin des praticables. Outre les conditions sanitaires allégées et le plaisir des athlètes de se retrouver hebdomadairement pour leur entraînement, la saison 2022 est signe de continuité pour notre club.

Le travail engagé depuis ces dernières années ainsi que la motivation des twirlers a permis au club d'obtenir des résultats plus que satisfaisants.

Si le démarrage s'est fait dans une salle sans spectateurs fin janvier à Montauban-de-Bretagne, les résultats obtenus lors du championnat régional individuels organisé par nos soins à Saint-Méen-le-Grand sont à la hauteur du travail engagé. En effet 4 athlètes ont été sélectionnées pour nous représenter lors de la Coupe Nationale organisée mi-mars à Cholet. Lors de ce week-end, Leïla BRIAND concourait en catégorie poussine, qui regroupe les plus jeunes athlètes du niveau national (6-7ans) et Audélia VITRE est revenue avec la médaille d'or grâce à son sans-faute. Pour d'autres athlètes sélectionnés également, les entraînements continuent en attendant le championnat national individuel qui aura lieu les 2 et 3 juillet.

Une autre étape a été passée avec brio, puisque les compétitions équipes et duos ont repris au mois de mai. Pour de nombreux athlètes il s'agissait de leur première présentation en championnat. Malgré le trac, le club s'est démarqué et de nombreuses médailles ont été décrochées. En effet sur les 7 équipes et duos présentés, nous avons obtenu de nombreux titres de champions départementaux et régionaux.

La section obtient quatre titres de champions départementaux, un titre de vice-champions départemental ainsi qu'une 3^e et une 4^e place puis, lors du Régional, deux titres de champions régionaux et quatre titres de vice-champions régionaux !

Une nouveauté est apparue cette saison pour l'ensemble du twirling FSCF au niveau national : la catégorie Equipe de territoire a été créée afin de faire se rencontrer des athlètes sous les couleurs des différentes régions. Nous avons la chance d'être bien représentés puisque trois de nos athlètes ont été sélectionnés afin d'intégrer l'équipe territoire de Bretagne : Milane MARTIN, Kate-Lyne DECAUDIN et Lizéa MANDARD. Après plusieurs démonstrations lors de différents événements, c'est avec fierté qu'ils ont concouru au championnat national équipes et duos au Mans les 25 et 26 juin pour représenter la région Bretagne.



Nous avons présenté 18 solistes en compétition
(2 absents sur la photo)

Si votre enfant est né(e) entre 2010 et 2017 et souhaite essayer le twirling, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations. Des séances d'essai seront proposées au mois de septembre.



Nous avons présenté 7 équipes et 1 duo en compétition



Audélia VITRE
Championne en coupe de France
en catégorie Junior 2 Excellence



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SEPM, section Musique

Batterie Fanfare

Les sorties et les défilés reprennent. Ce printemps, la batterie Fanfare Rance Musik a eu plaisir d'enchaîner les carnivals de Vitry, de Ploërmel et de Broons. Quelle renaissance que de rejouer pour le public et de retrouver les musiciens d'autres formations !

Avec un effectif conséquent reconstitué par le rapprochement avec l'association la Flèche de Plumaugat, nous avons été en mesure d'assurer trois commémorations du 8 mai au CROUAIS, à PLUMAUGAT et à Saint-MEEN le GRAND. Sans oublier la cérémonie des 100 ans du centre d'incendie et de secours de GAËL.

La SEPM Section Musique et l'association la Flèche de PLUMAUGAT se félicitent du succès de la mutualisation de leurs musiciens et de leurs équipements sous la direction d'Olivier IVALDI pour former un ensemble musical en mesure de réaliser d'aussi belles prestations. Pour marquer cette unité d'ensemble, un nouveau Logo a été créé.



Fanfare de rue « la Band à JAQ »

Ce n'était que partie remise... après l'annulation pour cause de crise sanitaire en 2020, la Band à JAQ a enfin eu la joie d'animer le repas du samedi soir aux tablées du RHEU.

Différentes prestations sont demandées à notre fanfare de rue pour les prochaines semaines, à Belle-Ile, au cercle Paul Bert de Rennes...

La Band à JAQ s'est également produite dans les rues de Quédillac pendant la course cycliste lors de la fête communale.

A l'occasion de la fête de la Musique, le groupe de chant OHANA, la batterie Fanfare et la Fanfare de rue « la Band à JAQ » ont offert un concert gratuit aux Quédillacaises et Quédillacais.

Ecole de musique

Depuis le début de l'année deux élèves ont commencé l'apprentissage de la trompette d'harmonie.

En effet, l'école adopte une nouvelle méthode d'apprentissage en commençant la formation sur un instrument à pistons qui permet de jouer toutes les notes de la gamme.

Dans un deuxième temps, les élèves pourront plus facilement passer sur un instrument d'ordonnance pour rejoindre les rangs de la batterie fanfare.

Le bureau

Président : Christophe EBALARD

Vice-président : Samuel BIZETTE

Secrétaire : Guillaume BIZETTE

Secrétaire adjoint : Nicolas HERVE

Trésorier : Jérôme PIEDVACHE

Trésorier adjoint : Jean-Jacques POUZET

Pour la rentrée prochaine, tous les jeunes (ou moins jeunes) désirant apprendre à jouer d'un instrument peuvent prendre contact avec le bureau.

Union pongiste Médréac-Quédillac

Bilan de la 2^e phase du championnat d'Ille-et-Vilaine de tennis de table 2021-2022

En D2, l'équipe A termine à la 3^e place. En D2, l'équipe B termine à la 8^e place. En D4, l'équipe C termine à la 6^e place. En D4, l'équipe D termine à la 9^e place. L'équipe cadets-juniors A termine à la 1^{re} place et l'équipe B à la 3^e place.

Entraînements

Le mercredi soir de 18h30 à 22h à Quédillac, le vendredi soir de 18h30 à 22h à Médréac.

Matchs de championnat - Le samedi à 20h, salle polyvalente de Quédillac (séniors)

Le samedi 14h, salle des sports de Médréac (juniors et minimes)

Dates à retenir

Reprise de l'entraînement le mercredi 31 août 2022 à Quédillac.

L'union pongiste Quédillac-Médréac cherche à étoffer ses effectifs. Toute personne intéressée peut prendre contact avec Jean-Claude LOCHET au 02 99 06 22 19 ou 06 62 39 18 27 ou Michel DARTOIS au 06 30 95 74 74.

Site internet :

<https://medreacquedillac-tt.sportsregion.fr>



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Dansons Maintenant

Après deux années très compliquées, l'association de danse est heureuse de pouvoir à nouveau vous présenter son gala de danse annuel à l'Espace Dériole à Plouasne le Samedi 25 Juin 2022. Comme d'habitude, il y a eu deux représentations, une à 16h et une à 20h30. Cette année nous avons voyagé à travers les Mythes et les Légendes. Nos danseurs et danseuses ont beaucoup travaillé avec notre professeur de danse, Marine, pour nous émerveiller



au gala, et nous avons été nombreux à les applaudir. Un grand merci à Marine pour tout le travail qu'elle effectue au sein de l'association. Nous tenons aussi à remercier tous les parents, bénévoles, danseurs/danseuses et petites mains qui nous aident pour le bon déroulement de cette journée.

Nous serons présents aux forums des associations début septembre à Quédillac et à Médreac pour les parents qui souhaitent avoir des informations sur la prochaine rentrée.

Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à dansonsmaintenantquedillac@gmail.com ou par téléphone : Mme MAILLARD Fanny (06 85 68 30 29) ou Mme BROWARNYJ Florence (06 33 86 85 23)

Le bureau vous souhaite un bel été et nous vous donnons RDV à la rentrée prochaine.

Club de la Rance

Après une période en dent de scie durant 2020 et 2021 due à la pandémie, nous avons repris totalement nos activités en février 2022 avec tout d'abord l'assemblée générale qui a vu un bureau remanié. Le repas pot au feu qui a suivi a réuni 102 convives sur un nombre total d'adhérents de 118. En mars, une séance de cinéma a eu lieu avec 37 participants du club. Un concours de palets du club a été organisé début avril (48 équipes) suivi de celui de la sélection du pays de Montfort qui a permis à 2 équipes du club de se qualifier pour la finale départementale prévue en septembre. Un autre concours de palets du club est prévu le 27 Juin. Par contre les concours de belote (contraintes sanitaires plus restrictives) n'ont pu avoir lieu durant ce début d'année.

Les activités du jeudi fonctionnent bien avec 50 à 65 participants (belote, tarot, palets, boules et marche sont au programme). Le repas annuel du club est organisé le 16 Juin avec environ 90 personnes.

Distinctions

Lors de l'AG de février, 3 membres ont été mis à l'honneur et ont reçu de la part de René VIGNAIS, responsable cantonal, la médaille de la fédération pour de très nombreuses années de bons et loyaux services au sein du Conseil d'administration et du bureau du club : Jean LEVACHER, Marie-Thérèse PIEDVACHE et Joseph VERGER.

Nos peines en 2021

Joseph LEBRETON, Robert COQUILLET, Yves JASLET, Jean-Jacques DELATTRE, Madeleine FLAMANC, Jean TOXÉ, Jean-Claude DUBOIS, Madeleine DE SAINT JAN.

Nouveau Bureau

Suite à l'AG du 24 février, il se compose ainsi :

Présidente : Nicole LECLERC ; vice-présidents : André ÉBALARD et Alain BARBIER ; trésorières : Marie Annick ROSSELIN et Yvonne LEGALAIS ; Secrétaires : Gilbert GUERIN et André BUREL

Autres membres du CA : Jeanine BELLIARD, Jean Yves CRESPEL, Eliane FONTAINE, Henri GUERIN, Yvonne TIREL, Lucien TOSTIVINT.





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

ASSOCIATION UNC de Quédillac

19 février : Retour à la date normale pour cette Assemblée Générale.

Dans un contexte sanitaire encore ambigu, l'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 19 février. Après le rituel des cotisations adhérents, André MASSARD, président, a ouvert l'assemblée générale en présence de Louis HURÉ, président honoraire et de la majorité des 38 membres. Hubert LORAND, maire, était excusé.

André MASSARD aborde le bilan moral de l'association. Peu de choses se sont passées depuis le 18 septembre, date de la dernière assemblée générale, où a été constitué un nouveau conseil d'administration de 11 membres ainsi qu'un nouveau bureau.

Le bilan financier exposé par Théophile BARBE, trésorier, s'équilibre grâce à la subvention municipale, l'association n'organisant plus de manifestations (concours de belote) depuis 2 années.

Le président souhaite la bienvenue à Benjamin DAURY, OPEX qui rejoint l'association, portant à 38 le nombre de membres, dont 18 AC AFN.

Pas de changement au niveau du conseil d'administration. Il en est de même pour le bureau : Louis HURÉ, président honoraire ; André MASSARD, président ; Robert GROHANDO, vice-président ; Théophile BARBE, trésorier ; André BUREL, trésorier-adjoint ; Jean-Michel RENAULT, secrétaire ; Annick LEBRETON, secrétaire-adjointe.

Autres membres du conseil d'administration : Thierry FOUSTEL, Joseph LEGALIS, Jean-Baptiste LEVACHER, Guy ROSSELIN et Yvonne TIREL.

Commémoration du 8 mai : elle s'est déroulée en collaboration avec l'association de Le Crouais.

Dates à retenir :

Cérémonie du 11 novembre (vendredi 11)

Recueillement dans un premier temps à Le Crouais, puis cérémonie officielle en compagnie des pompiers et de la fanfare au Monument aux Morts de Quédillac, suivie du pot de l'amitié.

Rassemblement cantonal du début décembre

Il se déroulera à Muël le dimanche 4 décembre avec toutes les associations de l'ex-canton de St Méen. Quédillac l'organisera en décembre 2023.



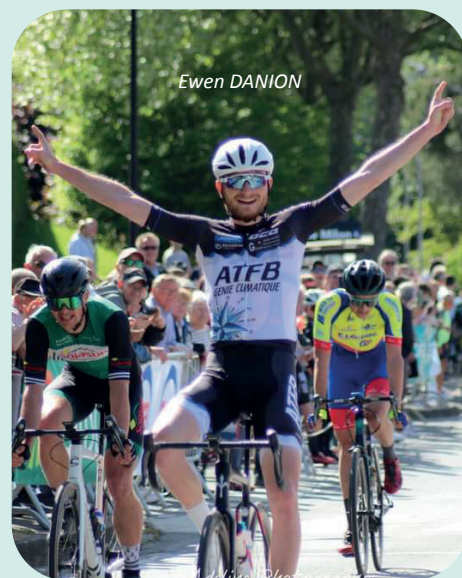
Assemblée générale

Dynamic Club

Le Dynamic club réalise sa plus belle entame de saison depuis sa création en 2009. En effet, déjà 9 victoires au compteur et non des moindres.

Grâce à une belle course d'équipe, le néo quédillacais Antoine UMENTHOVER a ouvert le compteur à Mordelles en Seniors 3. Puis notre jeune Cadet, Antoine GEORGES s'est révélé le plus rapide sur le contre la montre de Landaul (56). La saison était donc lancée. Ewen DANION gagne en deuxième catégorie à Pacé et peut rendre hommage à sa manière à son copain Quentin ROCABOY (disparu il y a un an déjà). Il réitère quelques jours plus tard à Chavagne. Chez les juniors, Maximilien HAMONIC termine deuxième à Missiriac après un gros travail à l'avant de son coéquipier Raphaël PICAUT. Il devient champion départemental de poursuite et de course aux points sur l'anneau de Fougères. Pour finir, Antoine UMENTHOVER gagne en solitaire ce dimanche 29 mai à Ossé. Tous ces bons résultats, et je passe les magnifiques places d'honneur, sont le résultat d'un collectif, de nos partenaires et amis, de la municipalité et de tous nos sympathisants.

A tous merci.



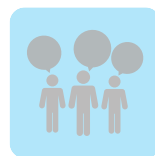
Ewen DANION



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Comité des fêtes

Le 1^{er} semestre 2022 a été marqué par la reprise des festivités.

Tout d'abord, le Comité des Fêtes a voulu innover en organisant un concert « Fred chante Renaud » avec Bal populaire gratuit ensuite. Malheureusement, cette soirée n'a pas remporté le succès escompté et a mis à mal la motivation de l'ensemble des membres.

Nous tenons à remercier les personnes qui étaient présentes ainsi que Fred et son équipe pour leur simplicité et générosité.



Malgré cela, le comité des fêtes a dû vite rebondir avec la Fête communale qui avait lieu le dimanche 22 mai. Au vu des courses extérieures, le Comité des Fêtes se satisfait des 60 cadets au départ de la première course et des 80 adultes du Trophée de Brocéliande.

De même, la population et les associations quédillacaises ont, cette fois, répondu présent, et nous les en remercions.

Enfin, nous avons mis la commune à l'honneur en organisant une Fête de la musique 100% quédillacaise le vendredi 17 juin, qui a rencontré un succès fort mérité au vu de l'investissement des bénévoles.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la choucroute de la mer le samedi 15 octobre 2022, organisée en collaboration avec le volley.

Si vous souhaitez intégrer notre association, vous pouvez prendre contact auprès de notre Président Didier au 06 11 39 66 01.

Bel été à tous.

Le Comité des Fêtes

CSF, Accueil de loisirs

Le premier semestre 2022 a vu progressivement un retour à la normale sur les conditions d'accueil des enfants vis à vis des contraintes sanitaires liées à la Covid 19. En effet, depuis mai 2020, l'accueil des enfants était rythmé au gré des évolutions des protocoles et du contexte sanitaire. Les vacances de Pâques en sont un bel exemple, car après une annulation en 2020 et en 2021, nous avons enfin pu accueillir les enfants dans des conditions normales en 2022.

C'est donc avec une grande motivation que notre association aborde la saison d'été. Cette période de l'année est un moment clé pour notre structure, tant au niveau de la fréquentation, que des moyens humains et matériels mis à disposition. Le lancement d'un nouveau logiciel sera également un autre moment important de cette année 2022. La CSF y travaille depuis le début de l'année pour une mise en place espérée en septembre. C'est d'ailleurs lors de notre assemblée générale le vendredi 10 juin que la présentation de ce logiciel a été faite aux parents. Il sera également question de l'augmentation de la fréquentation. En effet, depuis début avril, l'accueil de loisirs fonctionne à plein régime et des listes d'attentes sont créées. Certaines familles se retrouvent sans moyen de garde pour leurs enfants les mercredis.

RIPAME

Tous les vendredis, de 9h30 à 11h30, un temps d'Espace Jeu est proposé aux enfants de moins de 3 ans, aux parents et aux assistantes maternelles animé par une professionnelle (Educatrice de Jeune Enfants). Les enfants ainsi que leur(s) parent(s) et les professionnelles, sont accueillis autour de comptines pour se dire « bonjour » et chanter ensemble. S'en suit un atelier d'éveil ou de découverte pour diversifier ou affiner les perceptions des enfants. Chacun et chacune profite pour jouer, rentrer en relation avec les autres, se socialiser. Et pour les adultes, poser ses questions, échanger entre professionnelles et parents sur les préoccupations du moment ou encore les réussites des enfants permet de mettre en valeur les compétences des uns et des autres et de ne pas se sentir isolé(e)s. Tout le monde peut faire la proposition d'une activité, d'un atelier ou d'une comptine à chanter. Il s'agit d'un temps de « vivre ensemble » pour partager un moment agréable avec plaisir et joie, où les souhaits de toutes et tous sont les bienvenus...

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance antenne Saint-Méen au 02 23 43 26 86.





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

En raison du respect de la liberté individuelle, toute diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation des intéressés. C'est la raison pour laquelle, les indications ci-après ne peuvent être que partielles.

État civil

Naissances

• 11/01/2022	FOUQUET Noham
• 30/01/2022	SALMON Alix
• 03/03/2022	ERNOULT Alice
• 07/03/2022	VALLET Elio
• 20/03/2022	BARBEAU April
• 05/04/2022	MOISON Noa
• 27/05/2022	RENAUD Lorelei

Décès

• 06/10/2021	CREPEL Louis - 95 ans (rectificatif)
• 02/01/2022	MASSARD née PIEDVACHE Simonne 87 ans
• 19/01/2022	RIGOURD née TOSTIVINT Raymonde 95 ans
• 05/01/2022	LE BIANNIC Thierry - 58 ans
• 16/03/2022	ROUAULT Allain - 75 ans
• 21/04/2022	JUGUET André - 80 ans

PACS

• 21/01/2022	RESLOU Romain & MACE Joanna
• 07/03/2022	MARTINS Nelson & GINGAT Marion

Mariage

• 25/06/2022	DELAHAYE Stacy & KEROUANTON Thibault
--------------	--------------------------------------

Résultats élections

Élections présidentielles du 10/04/2022

Candidats	Résultats	% des exprimés
Emmanuel MACRON	251	34,06%
Marine LE PEN	168	22,80%
Jean-Luc MÉLENCHON	120	16,28%
Valérie PÉCRESSE	48	6,51%
Éric ZEMMOUR	38	5,16%
Yannick JADOT	34	4,61%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	19	2,58%
Jean LASSALE	17	2,31%
Fabien ROUSSEL	15	2,04%
Anne HIDALGO	12	1,63%
Nathalie ARTHAUD	9	1,22%
Philippe POUTOU	6	0,81%
	737	100,00%

Élections présidentielles du 24/04/2022

Candidats	Résultats	% des exprimés
Emmanuel MACRON	433	61,42%
Marine LE PEN	272	38,58%
	705	100,00%

Synthèse du dépouillement

	du 10/04/2022			du 24/04/2022		
Inscrits	949	100,00%		950	100,00%	
Votants	759	79,98% des inscrits		778	81,89% des inscrits	
Abstentions	190	25,03% des inscrits		172	18,11% des inscrits	
Blancs & Nuls	22	11,58% des votants		73	9,38% des votants	
Exprimés	737	97,10% des votants		705	90,62% des votants	

Élections législatives du 12/06/2022

Candidats	Résultats	% des exprimés
Claudia ROUAUX	146	30,29%
Christophe MARTINS	137	28,42%
Astrid PRUNIER	90	18,67%
Mélina PARMENTIER	72	14,94%
Jean-Louis AMISSE	10	2,07%
Mathieu GUIHARD	10	2,07%
David MERLIERE	8	1,66%
Céline BRETEL	8	1,66%
Matthieu PLOQUIN	1	0,21%
Karim FARAH	0	0,00%
	482	100,00%

Élections législatives du 19/06/2022

Candidats	Résultats	% des exprimés
Claudia ROUAUX	245	55,06%
Christophe MARTINS	200	44,94%
	445	100,00%

Synthèse du dépouillement

	du 12/06/2022			du 19/06/2022		
Inscrits	951	100,00%		951	100,00%	
Votants	494	51,95% des inscrits		485	51,00% des inscrits	
Abstentions	457	48,05% des inscrits		466	49,00% des inscrits	
Blancs & Nuls	12	2,43% des votants		40	8,25% des votants	
Exprimés	482	97,57% des votants		445	91,75% des votants	



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- HOLLIER Nelson - 6, rue des Lavandières
Abri de Jardin
- MINARD Eric (EARL) - La Ville Goron
Panneaux photovoltaïques
- PICAUT Fabien - 314, La Ville Gendrot
Réhabilitation maison existante
- GOBIN Anthony - 55 ter, rue de Rennes
Clôture et fenêtre de toit garage
- MEAL Michel - 10, rue des Forgerons
Pergola bioclimatique
- MEAL Solenne - 1, La Perchais
Pergola bioclimatique
- LEVREL Jean-Paul (SCEA) - La Ville Charles
Panneaux photovoltaïques
- MARTINS Nelson - 10, rue du Bois Romé
Extension et clôture
- SCI CHEGUIT'S - GUITTON André - 4, rue de Rennes
Changement de menuiseries
- BUREL André - 115, La Ville au Clerc - Clôture
- Commune de Quédillac - 6, route La Ville au Jugé
Changement d'usage garage en habitation
- JIQUEL Arnaud - 1, allée des genêts
Panneaux photovoltaïques
- SCI CHEGUIT'S - GUITTON André - 4, rue de Rennes
Changement de destination commerce en habitation
- KAYA Geneviève - 577, La Prévostais
Changement de menuiseries
Isolation extérieure - clôture
- SCI CHEGUIT'S - GUITTON André - 8, rue de Rennes
Changement de destination commerce en habitation
- LEVREL Francis - 53, rue de Rennes
Carport surmonté de panneaux photovoltaïques
- BELLADIN Willy - 8, rue des Forgerons - Abri de jardin
- MASSARD André - 126, La Grande Ville Brard
Remplacement portail
- BERTHELOT Thibault 217C, Launay - Clôture

Permis de construire accordés

- BRIAND Dominique (GAEC) - La Glisnais
Construction stabulation et fosse
- PRIMARD Isabelle - Lot 46 - Les Forges
Maison individuelle
- THOMAS Xavier et Sandrine - Lot 42 - Les Forges
Maison individuelle
- TIREL Yvonne - Lot 40 - Les Forges
Maison individuelle
- TRAVERS Fabienne - Lot 45 - Les Forges
Maison individuelle
- HAOUISÉE Gilles - Allée des violettes
Maison individuelle
- EBALARD Christophe - 12, rue des Forgerons
permis modificatif
- DELORME Vanessa - Lot 47 - Les Forges
Maison individuelle
- VILLAIS Nadège - Launay
Maison individuelle
- GORCE Bruno et Margaret - La Perchais
Maison individuelle
- LE MARHOLLEC Titouan / MOREL Jennifer
Lot 36 - Les Forges - Maison individuelle
- BIRBAUM Fabienne - Lot 11 - Les Forges
Maison individuelle
- HOMO COTTEREAU Josiane - Lot 24 - Les Forges
Maison individuelle
- MANE Ibrahima - Lot 41 - Les Forges
Maison individuelle
- MEGE Patrick et Liudmila - Lot 35 - Les Forges
Maison individuelle

Trottinettes

De nombreux constats et signalements nous font craindre le pire suite au comportement de quelques utilisateurs de trottinettes électriques qui ignorent totalement la réglementation en vigueur et le code de la route.. !

Avant sanctions, nous invitons les parents des jeunes concernés à enquêter sur le comportement de leurs enfants. Ils sont sans doute peu nombreux mais ils menacent l'ensemble de la population et c'est inacceptable... A suivre...





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Classes 0 et 1





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Classes 2

Les 20 ans des classes 2 vous proposent de participer à la journée des classes le samedi 10 septembre. Voici le programme de la journée :

- 10h : Messe
- 11h30 : Photo
- 13h30 : Banquet
- 19h : Galette-saucisse puis Bal

Vente de places lors des permanences salle de réunion place de l'Église (ancienne bibliothèque).

Les dates des permanences seront communiquées ultérieurement par voie d'affichage.

Le prix du menu est de 34 € pour les adultes et de 15 € pour les enfants. Nous vous attendons en grand nombre pour une journée réussie !



Piscine

A PARTIR DU 6 JUILLET JUSQU'AU 28 AOÛT 2022

LES HORAIRES SERONT LES SUIVANTS :

Lundi au vendredi : 14h30 à 17h30

La piscine sera fermée le 14 juillet et le 15 août 2022.

Tarifs

Enfant (-16 ans) : 2,10 €

Adulte : 2,50 €

Carnet de 10 entrées enfant : 18,40 €

Carnet de 10 entrées adulte : 21,50 €



Forum des associations

Le forum des associations 2022 aura lieu le **vendredi 2 septembre à la salle polyvalente, de 18h à 20h30.**

Ce rendez-vous est incontournable pour prendre contact avec les différentes associations de Quédillac et se renseigner sur leurs activités. C'est un moment convivial pour se retrouver à la rentrée et pour s'impliquer dans la vie de la commune. Venez nombreux !





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

La croix de la Houlandière

Elle a de quoi surprendre, cette croix plantée au beau milieu d'une haie, au carrefour de deux vieux chemins que l'on empruntait jadis pour se rendre d'un hameau à l'autre. Adossée à un chêne centenaire, elle tient encore debout malgré le poids des ans et les rudes intempéries qui sévissent dans les parages. A l'origine, elle dut être peinte en bleu, mais elle a perdu l'éclat de sa jeunesse et n'offre plus aujourd'hui que le triste aspect de son bois de châtaignier, mis à nu, zébré de fissures, vermoulu en maints endroits et qui, tant bien que mal, résiste encore à une complète décomposition.

Mais que fait-elle là cette croix, parmi les champs, à l'abri de tous les regards et approchée seulement par le semeur ou le moissonneur deux ou trois fois par an ? Que fait-elle là ?

La réponse est probablement dans le bouche à oreille qui, de génération en génération, est parvenu jusqu'à nous. En effet, selon la tradition, cette croix aurait été érigée il y a bien longtemps pour rappeler un événement tragique qui marqua durablement les esprits. La mort subite d'une personne terrassée à cet endroit ? Un accident de chasse, un cheval tuant son maître d'une ruade, une charrette se renversant sur son conducteur ? ... Bref, la famille pouvait alors se recueillir devant cette croix, implorer le ciel pour le salut de l'être défunt, déposer une fleur et se souvenir.

Jh Verger

NB. Dans le cadre des animations du vendredi soir au pôle socio-culturel, ce texte a été proposé à une douzaine de concurrents, férus d'orthographe. Meilleure copie : seulement 2 demi-fautes.



Repas du CCAS

C'est toujours avec plaisir que les membres du CCAS organisent le repas de nos aînés. Le rendez-vous est pris pour le dimanche 25 septembre 2022, afin de passer un moment de convivialité ensemble.

Au programme :

- 10h30 : Messe à Quédillac
- 12h15 : Repas servi à la salle polyvalente

Ce repas est proposé aux personnes de plus de 70 ans moyennant une participation de 5 € à régler lors de la réservation en mairie. Un transport peut être organisé pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer.





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Journées du patrimoine

Samedi 17 septembre à 14h30,
visite guidée de l'église de Quédillac
organisée par l'Office de Tourisme
Saint-Méen/Montauban



Calendrier des fêtes

Date	Evenement	Lieu	Organisateur
02/07/22	Course		DCQ
03/07/22	Kermesse	Salle polyvalente	APEL
27/08/22	Repas	Salle polyvalente	Musique
02/09/22	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	Twirling
02/09/22	Forum des associations	Salle polyvalente	
10/09/22	Classes 2	Salle polyvalente	Classes
23/09/22	Concours de belote	Salle polyvalente	Club de la Rance
24/09/22	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
25/09/22	Repas	Salle polyvalente	CCAS
15/10/22	Choucroute	Salle polyvalente	Comité des fêtes & Volley
21/10/22	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	DCQ
22/10/22	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
05/11/22	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
11/11/22	Commémoration	Salle Jean Le Duc	UNC
19/11/22	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
19/11/22	Repas	Salle polyvalente	Chasse
21/11/22	Téléthon : concours de palets	Salle polyvalente	Club de la Rance
26/11/22	Sainte-Barbe	Salle polyvalente	Amicale des pompiers
27/11/22	Loto	Salle polyvalente	Loto
03/12/22	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	Comité des Fêtes
05/12/22	Rassemblement cantonal	Muël	UNC
09/12/22	Représentation	Salle polyvalente	Danse
10/12/22	Arbre de Noël	Salle polyvalente	APEL
11/12/22	Arbre de Noël	Salle polyvalente	APEL

En route vers la 6^e



*1^{er} rang de gauche à droite : Maxime BAZIN - Lucas GUERIN - Camille ALIX - Maëline CORNIER
Alwenna RUELLAN - Margaux ROUILLÉ - Zoé JIQUEL*

*2^e rang de gauche à droite : Pauline CHARRETEUR - Lilou HAMARD - Mewen BUREL - Etan CRESPEL
Rose LAMBERT-BRUNEL - Elywenn BRIAND - Ruben LANGINY*